

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



SIECEUTOM

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 2 mars 2023

Nombre de Délégués
en exercice.....24

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....16

Nombre de Délégués
Suppléants Présents..... 0

Nombre de Délégués
votant.....18

L'an deux mille vingt-trois et le 2 mars à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc sous la Présidence de Monsieur Christian MOUNIER, **Président du SIECEUTOM.**

Membres présents :

Titulaires : Mrs Philippe BATOUX, Christian MOUNIER, Jean-Pierre PETTAVINO, Alain GAILLARD, Etienne KLEIN, Michel RAOUX, Philippe ROUX, Jean-Claude DOSSETTO, Marc DUVAL, Jean-Louis ROBERT, Robert TCHOBDRENOVITCH

Mmes Sylvie GREGOIRE, Amélie JEAN, Karine MOURET, Laurence CHABAUD GEVA, Laure ARNAUD,

Absents : Mrs André ROUSSET, Pierre LORIEDO et Mme Sabine PLANEILLE

Absents excusés : Mrs Roland CARLIER, Franck AIMADIEU, Lionel GOMEZ, Mmes Nicole GIRARD et Séverine MAUGAN-CURNIER,

Pouvoirs :

- Mme Nicole GIRARD donne pouvoir à M. Christian MOUNIER
- M. Franck AIMADIEU donne pouvoir à M. Etienne KLEIN

N°23-01

Secrétaire de Séance : Mme Laurence CHABAUD GEVA

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et à l'article L2312-1 du CGCT modifié par le décret 2016-841 du 24 juin 2016 pris pour application de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe),

Considérant qu'il est fait obligation aux Collectivités Locales de débattre des orientations budgétaires pour l'élaboration du budget primitif dans les deux mois précédant le vote du budget

Considérant que ce rapport d'orientation budgétaire, présenté à l'assemblée délibérante, doit être tenu à la disposition du public ;

Après que l'ensemble de ce rapport, qui met en évidence les orientations générales du Syndicat pour son projet de budget 2023, ait été transmis aux délégués préalablement à la réunion du Comité syndical et exposé à l'assemblée ;

LE COMITE SYNDICAL

Vu le rapport de Monsieur Christian MOUNIER

Après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité

DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2023 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations	
 Le Président, S.I.E.C.E.U.T.O.M. Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères Christian MOUNIER	 La secrétaire de séance Laurence CHABAUD GEVA

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le : 14/03/23

Et de sa publication le : 14/03/2023

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 Nîmes CEDEX 09 – Tél : 04 66 27 37 00 – Fax : 04 66 36 27 86 – greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.